

Avis de recrutements

Recrutements sans concours

d'Adjoint·e·s techniques de recherche et de formation Session 2024

En application des dispositions des articles 3-2 à 3-5 du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat, des recrutements sans concours dans le grade des adjoints techniques de recherche et de formation échelle C1 (1er grade de la catégorie C) auront lieu, au titre de l'année 2023.

Ces recrutements sont organisés par branche d'activité professionnelle (B.A.P.) et par emploi type.

Au titre de **Nantes Université**, le nombre de postes publiés à pourvoir est fixé à 8 (*Cf. fiches de poste en ligne*):

CORPS	ВАР	EMPLOI-TYPE	Nombre de postes
ATRF	G	Opérateur·trice logistique	1
ATRF	G	Opérateur-trice de maintenance	1
ATRF	J	Adjoint∙e en gestion administrative	2

Conditions d'accès

- Remplir les conditions générales de la Fonction Publique :
 - Posséder la nationalité française ou celle d'un Etat membre de l'Union européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède);
 - Jouir de ses droits civiques ;
 - N'avoir aucune mention portée au bulletin n°2 du casier judiciaire qui soit incompatible avec l'exercice des fonctions;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ou de la journée de préparation à la défense ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées par l'exercice de la fonction ;
- Aucune condition de diplôme n'est exigée.

Modalités et Calendrier d'inscription

Le dossier de candidature est constitué du **dossier à remplir** (à télécharger en ligne), **accompagné des pièces suivantes** :

- Copie de votre Carte Nationale d'Identité ou Passeport.
- Justificatifs d'effectivité ou d'exemption au service national OU justificatif d'effectivité ou d'exemption à la JAPD ou JDC pour les candidats âgés de moins de 25 ans uniquement, <u>pour les</u> <u>candidats concernés</u>
- Copie des titres ou diplômes obtenus.

- Justificatifs de formation
- Curriculum vitae détaillé indiquant la formation initiale et éventuellement continue suivie par le candidat et le cas échéant son parcours professionnel antérieur.
- Lettre de motivation.

Envoi du dossier de candidature

Ce dossier doit être retourné complet par voie postale à l'adresse suivante :

NANTES UNIVERSITE

Direction des Ressources Humaines et du Dialogue Social

Bureau des concours

Recrutements directs

1 quai de Tourville – BP 13522 44035 Nantes Cedex 1

CONSIGNES DE REMPLISSAGE ET D'ENVOI:

- Le dossier de candidature **NE DOIT PAS** être relié agrafé modifié imprimé en recto-verso.
- Chaque inscription doit faire l'objet d'un envoi spécifique. Une enveloppe ne doit contenir qu'un seul dossier d'inscription.
- Joindre <u>impérativement</u> et <u>uniquement</u> les justificatifs demandés dans le dossier.
- Tout dossier incomplet sera rejeté.
- Le dossier complet, dûment rempli et signé, doit être retourné dans les délais prescrits, cachet de la poste faisant foi. **Tout dossier envoyé hors-délai sera rejeté**.

Au plus tard le MARDI 30 AVRIL 2024

(le cachet de la poste faisant foi – l'envoi en recommandé simple est vivement conseillé)



Organisation du recrutement

La présidente de Nantes Université arrête la création d'une commission de sélection par emploi-type, chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres désignés par l'autorité chargée de la direction de l'établissement dont au moins un membre est extérieur à l'établissement.

La commission de sélection examine les dossiers de chaque candidat. Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à la sélection des candidats puis à l'audition des candidats retenus. A l'issue des auditions, la commission arrête, par ordre de mérite, la liste des candidats aptes au recrutement.

Les candidats, dont les dossiers auront été retenus par la commission de sélection, seront convoqués à l'audition qui se déroulera à partir de juin 2023.

L'audition de 20 minutes consiste en un entretien pouvant porter sur les motivations du candidat, sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle antérieure. Elle doit permettre d'apprécier ses aptitudes à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

Les prises de fonctions des lauréats sont prévues au 1er septembre 2023.

Pour tout renseignement complémentaire, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à cette adresse : concoursitrf@univ-nantes.fr.

Fiches de postes et dossiers de candidature à télécharger sur le site de Nantes Université : Travailler à l'université>Offres en cours>Recrutement personnels administratifs>Concours/mutation>Recrutements sans concours de catégorie C)

